



Commune de Romanel-sur-Lausanne

Municipalité

Séance du Conseil communal du 25 mai 2023 Communications de la Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Départs et arrivées au sein du personnel communal

Depuis la dernière séance du Conseil communal, les mouvements RH suivants ont été enregistrés au sein de l'administration communale :

- Mme **Nathalie Pelet** a été engagée au poste de responsable du secteur préscolaire à 60% dès le 15 mai 2023.

Parallèlement, Mme Ecoffey, secrétaire au service de l'enfance, a vu son taux de travail augmenté de 40% à 60%, comme prévu au budget 2023.

Fusion du bureau technique du SDNL avec le SDOL

Ces derniers mois ont connu d'importantes discussions sur l'avenir du SDNL (Schéma directeur du Nord lausannois) et sur sa gouvernance future. Le GROFIL a finalement pris la décision de fusionner les bureaux techniques du SDNL et du SDOL, les employés du SDNL devenant des employés de la ville de Renens. Une convention devra encore être établie pour formaliser cet accord.

La Municipalité de Romanel-sur-Lausanne a accepté de reprendre à sa charge, moyennement financement, le rôle de commune boursière.

Préavis urgents et exceptionnels

La Municipalité va devoir, probablement avant l'été, demander la tenue d'une séance supplémentaire du Conseil communal afin de pouvoir traiter deux préavis urgents actuellement en phase de rédaction :

- Dans le cadre des travaux en cours pour le remplacement des collecteurs de la place de la Gare et du chemin de la Source, le service de l'eau a constaté que sa conduite d'eau potable était complétement usée sur les routes de Lausanne et d'Echallens. Elle risquait de se rompre à tout moment ; par mesure de sécurité, le service de l'eau a décidé de la changer.
Cette décision a pour conséquence d'étendre le secteur d'intervention, notamment entre La Charrue et le chemin de La Source. Dans ce secteur, la commune possède des canalisations d'assainissement en mauvais état qui nécessitent également un changement.
Au vu de l'urgence de la situation, la Municipalité a décidé de profiter des travaux supplémentaires du service de l'eau pour remplacer ses canalisations d'assainissement pour ne pas devoir intervenir une nouvelle fois dans ce secteur. Ces travaux ne sont pas prévus dans le préavis initial et devront faire l'objet d'un préavis complémentaire dont le montant sera calculé sur la base de la soumission des travaux en cours.
- Quelques semaines seulement après le changement de gérance de La Charrue, une double fuite de gaz a été détectée entre l'arrivée en sous-sol et le piano. Fort heureusement, les services compétents ont pu rapidement intervenir pour couper l'arrivée de gaz et éviter ainsi tout risque pour la population. L'intervention a nécessité le démontage intégral du piano.
Un piano provisoire a pu rapidement être mis en place afin de limiter la période de fermeture de l'auberge. Il convient maintenant, sur la base des offres rentrées, de présenter au plus vite un préavis pour commander et installer un nouveau piano.

Soumissions du LEB

Le LEB a mis en soumission un crédit d'étude pour les passages inférieurs entre Romanel et Bel-Air avec un plan de réalisation à l'horizon 2028. Nous ne manquerons pas de vous donner des renseignements complémentaires à ce sujet dès que possible.

Présentation de la vision municipale concernant les bâtiments scolaires

À l'occasion de la séance du 22 juin 2023, la Municipalité présentera aux membres du Conseil communal les principaux éléments de sa vision relative aux constructions scolaires et à l'accueil de jour. Les détails pratiques de cette présentation seront communiqués après échange avec le Bureau.

Romanel-sur-Lausanne, le 22 mai 2023